

GENEVE@SDL

**Xavier MICHEL**

*Le théâtre interdit?  
Les réglementations des  
spectacles à Genève entre  
Calvin et Rousseau*

Paris, Slatkine, 2015, 175 p.

Les historiens ont toujours répété que le théâtre avait été interdit à Genève dès la Réforme en 1535. Or, la thèse de Xavier Michel, qui se fonde sur une lecture attentive des registres du Petit Conseil, est qu'il s'agit d'un mythe, et que la comédie, mot alors englobant tous les genres, ne s'est vue formellement bannie qu'en 1732. Durant le XVI<sup>e</sup> siècle, Calvin s'était montré beaucoup plus strict sur d'autres divertissements. Théodore de Bèze lui-même fut l'auteur d'une tragédie fameuse, *Abraham sacrifiant*. C'est au début du XVII<sup>e</sup> siècle que surviennent des tensions entre le Consistoire et le Petit Conseil, qui résiste aux pressions continues des ministres pour que toute représentation soit formellement interdite. Dès 1606, les représentations sont soumises à autorisation, mais des documents attestent qu'elles ont été nombreuses jusqu'en 1681, soit 120 ans après la mort de Calvin. Suite à un scandale, les autorités politiques ont décidé, à cette date, d'interdire le théâtre, décision qui n'a eu force de loi qu'en 1732, avant d'être définitivement abandonnée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le contexte politique avait changé, et c'est face à une hégémonie culturelle française de plus en plus marquée que les autorités politiques genevoises ont créé, pour donner corps à leur position, le mythe d'une « Rome protestante » de tout temps opposée au théâtre. ■ 14.9 MIC

soldats et les détenteurs de droits sur les tributs indiens, avides de possessions et de promotion sociale, sont toutefois tourmentés par le remords des exactions. Les indiennes, guérisseuses accusées de sorcellerie, sont les dépositaires de savoirs ancestraux du monde malais-musulman. L'enfant, enfin, apparaît comme le car-

refour où se heurtent ces mondes divers. C'est à une véritable enquête sur la société hispanique des Philippines que se livre l'auteur dans ce récit à la fois érudit et passionnant. ■ HL 1017

**Jean-Pierre BOIS**

*La Fayette: la liberté  
entre révolutions  
et modération*

Paris, Perrin, 2015, 495 p.

Porté aux nues par les indépendantistes américains, acteur important mais contesté de la Révolution française jusqu'en 1792, soutien puis critique de la Restauration et de la Monarchie de Juillet, le marquis de La Fayette a traversé son époque avec le souci constant de faire avancer un idéal de liberté sans céder à la violence. Issu d'une grande famille aristocratique, il adhère aux idéaux de la Révolution américaine et va combattre aux côtés des insurgés jusqu'à la victoire de Yorktown. Elu de la noblesse aux Etats généraux de 1789, il est tiraillé entre la fidélité à sa classe et les revendications de justice et de liberté du Tiers Etat auxquelles il adhère entièrement. Rédacteur d'une première *Déclaration des droits de l'homme* inspirée du modèle américain, il devient commandant général de la garde nationale de Paris et organise en juillet 1790 la fête de la Fédération. Mais, débordé par la tournure violente prise par la Révolution et la montée des extrêmes, il se voit contraint de quitter la France. Suivront des années de captivité dans les prisons prussiennes et autrichiennes. Hostile à l'épopée napoléonienne, qui selon lui avait trahi les idéaux révolutionnaires, il sera, pendant la Restauration et la Monarchie de Juillet un acteur parfois en retrait mais souvent essentiel de la vie politique. Jean-Pierre Bois trace un portrait très nuancé d'un homme intègre qui toute sa vie tenta de concilier idéaux républicains et modération. ■ HF 1056

des spécialistes, sur la période allant de Louis XI à nos jours. Le livre débute avec la lutte entre le roi de France, Louis XI, et son plus puissant rival, le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire qui, en perdant contre les Suisses à Morat, en 1476, signera la fin du féodalisme. On s'intéressera également à la lutte entre Henri III et les Guise, à l'assassinat commandité d'Henri de Guise en 1588 après que celui-ci a tué Coligny. Viennent ensuite trois moments bien connus: la Journée des Dupes qui marque le triomphe de Richelieu sur Marie de Médicis, la Fronde et la rivalité entre Mazarin et le Cardinal de Retz, l'arrivée au pouvoir de Louis XIV et la destitution de son surintendant Fouquet. Très intéressantes sont les divergences de vue entre deux des ministres des finances de Louis XVI, Necker, héritier assumé de Colbert, favorable à un rôle accru de l'Etat, et Turgot, adepte du libéralisme et des idées physiocratiques. La Révolution avec, les deux premières années, Mirabeau, voulant un roi responsable devant l'Assemblée, opposé à La Fayette, puis le combat entre Danton et Robespierre qui mènera l'un puis l'autre sur l'échafaud. La lutte entre Bonaparte et les royalistes est bien connue, comme la rivalité entre Talleyrand et Fouché. On retiendra sous la Monarchie de Juillet le numéro de duettistes entre Guizot et Thiers, puis Gambetta et Ferry, les deux fers de lance de la Troisième République naissante, Clemenceau et Poincaré qui ont gagné la guerre ensemble mais se sont combattus. Autre grand chapitre, entre Pétain et de Gaulle, deux hommes intimement liés dans les années vingt. ■ HG 1824

**Marc FERRO**

*L'aveuglement: une  
autre histoire du monde*

Paris, Tallandier, 2015, 426 p.

A la lumière de notre aveuglement sur de grands événements passés, Marc Ferro nous invite à voir le présent et l'avenir avec plus de lucidité. Si la chute de l'Empire ottoman ou celle de l'Empire austro-hon-

POUR ELLE

**Divoine**

tonic

chic

13, cours de Rive  
60-112, rue de Carouge  
57, rue des Eaux-Vives

VICTORIA  
COIFFURE

rue de Saint-Victor 4  
022 346 25 12

GENEVE

MA VOIX C'EST MOI

**Catalyse**

I AM MY VOICE

ÉCOLE  
SPECTACLES  
SOUTIEN À LA CRÉATION

CHANT  
THÉÂTRE  
IMPRO

www.catalyse.ch

**Martel**

Chocolatier depuis 1818 - Genève

AÉROPORT 1, Tél. 022 791 09 36  
Niveau Arrivées - 1215 Cointrin

AÉROPORT 2, Tél. 022 791 09 36  
Niveau Départs - 1215 Cointrin

CAROUGE, Tél. 022 342 00 45  
8, rue du Marché - 1227 Carouge

GENÈVE, Tél. 022 310 31 19  
4, rue de la Croix-d'Or - 1204 Genève

CORNAVIN, Tél. 022 732 40 38  
29, rue Rousseau - 1201 Genève

LA PRAILLE, Tél. 022 301 57 28  
Centre com. La Praille - 1227 Carouge

CHAVANNES, Tél. 022 776 78 62  
Centre com. Manor - 1279 Chavannes-de-Bogis

VÉSENAZ, Tél. 022 752 18 38  
Centre com. Manor - 1222 Vésénaz